" ges que nous assurerons à ceux qui voudront " prendre de nouvelles terres et par le moyen " de communications que nous rendrons plus " faciles", vous dites "M.. C... est un menteur ou (en dorant la pilule) (1) un *exagérateur*", —Ici, vous vous serez éloigné de votre but: car M. C.., par respect pour lui même, comme par respect pour ses amis, et ses ennemis même qui aiment la vérité, apportera les preuves les plus solides, les plus irrécusables, que non seulement il n'a pas *exagéré*, mais qu'il est encore bien loin d'avoir tous les avantages que les Canadiens émigrés aux Etats-Unis rencontreraient en se réunissant pour cultiver, à l'ombre de la croix, les riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais (2).

Mais j'entends des personnes infiniment respectables, qui me disent : "Supposons que " tout ce que vous avez écrit sur les Illinois " soit correct, il y a des vérités qui ne sont " pas bonnes à dire: vous eussiez mieux fait " de garder le silence".. A cela je répondrai que j'ai publié (non pas tout) mais seulement une partie des avantages que les Illinois offrent au pauvre émigré Canadien, afin de lui donner des motifs *raisonnables et puissants* de venir se mettre ici à côté de ses frères, pour rendre moins amers les jours de son exil. J'ajouterai que l'idée de tenir caché au peuple canadien ce que sont les Illinois, dans un temps où les communications sont si continuelles et si faciles, est une si grande naïveté, que je ne me sens pas la force de la discuter.

Depuis huit mois on m'a prodigué, sur les principaux journaux du Canada, l'épithète peu enviable d'*exagérateur*, à propos de ce que j'avais écrit sur les Illinois—Quoique je sentisse profondément l'injure qu'on me faisait, Dieu m'a donné la force de la supporter et de garder le silence. Celui dont je suis le dernier et le bien indigne Prêtre, n'a-t il pas été couronné d'épines? Tant qu'on s'est contenté de me dire des injures, j'ai cru mieux faire de tout endurer sans rien répondre.....

Mais voici qu'on va plus loin ;—après avoir longtemps dit que j'étais un *exagérateur*, on s'est mis à publier ce qu'on regardait comme des preuves que je veux aborder franchement et discuter en ami et en Prêtre, avec mes accusateurs.

1o. On a dit aux peuples maintes fois, et *jusque dans les Eglises* : "Mgr. de Chicago et M. " Lebel ont demandé du secours pour bâtir " des Eglises: Donc, on vous a trompés en " vous parlant de la prospérité des Canadiens " aux Illinois." Mais, pour quelle partie des Illinois Mgr. Vandevelde et M. Lebel ont-ils demandé du secours ? C'est pour les Eglises de Chicago et d'Aurora.--Mais avais-je parlé de la richesse des Canadiens de Chicago et d'Aurora ? Non, au contraire, puisque j'avais dû en parlant des villes des Etats-Unis: " ne vous arrêtez pas, car vous n'y rencontrerez " que misères pour la vie et scandale pour la foi."

Je n'avais parlé que de Bourbonnais et de ses environs;—c'était vers ces belles et riches prairies que j'invitais le jeune et infortuné émigré à diriger ses pas--et pourquoi ? parceque je lui assurais qu'il s'y trouverait là, à côté d'une population de frères, parlant sa langue, pratiquant sa sainte religion, et cultivant les plus belles terres du monde (3)—et je ne le trompais pas—et les quêtes faites pour les pauvres mais braves Canadiens de Chicago et d'Aurora ne prouvent pas du tout que les Canadiens de Bourbonnais sont moins à leur aise que je l'ai dit (1).

La seconde preuve qu'on apporte, pour montrer à mes compatriotes que je les ai trompés est une lettre écrite d'Aurora, et qui ne vient pas de Bourbonnais, comme on vous le fait dire. C'est une lettre signée par une femme. Mais cette femme n'était jamais venue, ni à Bourbonnais, ni dans ses environs :—son témoignage est donc parfaitement nul. D'ailleurs, que dit cette femme ? Qu'elle s'ennuie—mais il n'y a là rien de surprenant—Quiconque est à 400 lieues de ses amis, doit s'attendre, au moins pendant un certain tems, à être plus ou moins en proie aux douleurs de l'ennui. Cette brave femme nous dit qu'elle regrette Chambly, où elle était si bien. Mais si elle y était si bien, pourquoi en est-elle partie (2)? Elle nous informe qu'à Aurora les catholiques sont en petit nombre et bien mal desservis.—Mais elle ne pourrait pas dire la même chose si elle fût venue à Bourbonnais, où il y a 3,000 catholiques, et où toutes les cérémonies du culte se font aussi régulièrement que dans les paroisses les mieux réglées du Canada.

Cette brave femme dit encore qu'elle est *logée dans une petite* cabane (3); mais à qui la faute? Est-ce par hasard, qu'elle s'attendait qu'outre les belles terres toutes faites que Dieu a préparées à l'homme, il lui avait aussi fait pousser des palais ? Alors la bonne dame a dû être bien désappointée—car, aux Illinois comme au Canada celui qui ne peut se bâtir une grande maison s'en bâtit une petite—et celui qui est trop pauvre pour se bâtir une petite maison, se loge dans une cabane—de même, ici comme au Canada, ceux qui n'ont pas le moyen d'avoir de chevaux, vont à pied —Et c'est ce que je connais par *expérience*.

Vous étiez dans la bonne foi, Monsieur, lorsque vous avez publié la lettre de cette femme pour me contredire—vous pensiez que cette lettre venait de Bourbonnais, et vous l'assuriez(4). Je ne serais pas du tout surpris que celui qui a conduit la main de cette femme, a poussé la fourberie jusqu'à vous tromper sur ce sujet (5).

(1) Nous avons le soin de dire, à deux reprises, qu'entre *exagérer* ou être *inexact*, et *mentir*, la différence est grande, et qu'il convient de reconnaître cette distinction en faveur de M. Chiniquy. (*Réd.*)

(2) Sur l'infertilité relative du Bourbonnais, voyez l'extrait de la lettre de M. Lebel dans les *Mélanges* de mardi. Quant aux " riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais," les *Mélanges* des 7 et 11 mai courant en disent quelque chose. De plus, M. Joseph Bellard et autres (*Minerve* du 11 mai courant) ajoutent à cela :

" *Voilà qu'un nombre de familles canadiennes, comme nous enchantées, mais aujourd'hui cruellement désenchantées, se préparent aussi elles à déserter ces* RICHES CONTRÉES ! *D'autres attendent les moyens de pouvoir le faire. Beaucoup gémissent dans une condition si pénible, qu'ils ne peuvent que soupirer après le temps où il plaira à Dieu de leur permettre de revoir encore leur cher Canada...*"

Cette condition des émigrants à Bourbonnais, ces désenchantements, cette misère, ces cris de douleur, ce désir de quitter le Bourbonnais de la part de ceux qui y résident, tout cela prouve-t-il beaucoup en faveur des " riches et vastes prairies qui environnent Bourbonnais ?" (*Réd.*)

(3) Cette désignation pompeuse à côté des tableaux navrants que nous apportent les ci-devants émigrés à Bourbonnais, ne saurait prévaloir. Un fait est certain : c'est que la misère habite aujourd'hui "les plus belles terres du monde." (*Réd.*)

(1) " Nous avons été témoins de plus de misères et de pauvreté à Bourbonnais, que nous n'en avions jamais vues en Canada !" (M. Joseph Bellard et autres, dans la *Minerve* du 11 mai courant.) Voir aussi les *Mélanges* des 7 et 11 mai courant. (*Réd.*)

(2) Probablement par le désir d'une condition encore meilleure sur " les plus belles terres du monde." M. Stanislas Lamarche de St. Jacques de l'Achigan, et trois autres compatriotes ont suivi cet exemple après avoir vendu leurs terres, etc., sans doute aussi pour le même motif. (Réd.)

(3) Elle dit plus encore : voici deux passages de sa lettre :

"..... que je regrette et que nous regrettons tous amèrement la folie que nous avons faite d'avoir laissé notre cher et religieux pays pour venir dans ce malheureux pays où nous éprouvons tant d'ennuis, de regrets, *de misères, de privations de toutes espèces*....." Plus loin : "... ..... nous avons été trompés, et grossièrement trompés par la manière exagérée avec laquelle on vantait les avantages à trouver pour les Canadiens *aux Illinois*....." (*Mélanges* du 2 avril 1852.)

(4) Nous avons dit erronément que la lettre de Mad. Foisy *émanait directement de Bourbonnais* ; nous devions dire *des Illinois*, contrée dont M. Chiniquy a " vanté les avantages" et dont le Bourbonnais n'est qu'une portion, *un petit coin* (au rapport de M. Lebel). La lettre de M. Chiniquy (*Mélanges* du 22 août 1851) a rapport au territoire entier des Illinois. Quant au Bourbonnais spécialement, les nombreux témoignages que nous citons démontrent que les avantages n'y sont pas plus grands, ni la vie meilleure qu'ils ne le sont à Aurora. (*Réd.*)

(5) Cette méprise vient totalement de nous, outre qu'elle est peu de conséquence, car il resterait à prouver que les *autres parties* des Illinois, et Bourbonnais surtout, offrent plus d'avantages aux colons que n'en peut trouver à *Aurora* notre correspondante : or, le fait contraire est déjà prouvé par des témoignages nombreux et empreints de véracité. Nous ignorons si quelqu'un a pu "conduire la main de cette femme," (notre correspondante), mais nous ne le croyons pas. Le rév. M. Mignault, curé de Chambly, auquel s'adressait cette lettre, la remit à un tiers désintéressé qui nous la passa. Du reste, M. Mignault ne nous parla et ne nous écrivit jamais. Ainsi, point de *fourberie* possible de sa part en cette circonstance. Le soupçon injurieux de M. Chiniquy est chose que nous ne sentons pas le besoin de repousser autrement que par cette explication toute simple qui le détruit. Mais ceci nous rappelle que M. Chiniquy nous accusa nous-même d'avoir "changé" la lettre de Mgr. de Chicago et d'y avoir "ajouté", sans paraître songer à ce qu'une telle accusation avait de téméraire ni à ce qu'elle pouvait avoir de pénible pour ceux qui en étaient l'objet. Ce premier soupçon portait également à faux. (*Réd.*)

Une troisième preuve qu'on donne contre moi est la lettre de Mgr. de Chicago, où Sa Grandeur m'accuse d'*exagération*. Mais tous ceux qui liront ma lettre du 13 août dernier, et celle de Mgr. de Vandevelde, s'apercevront que c'est Mgr. lui même qui commet une erreur involontaire à mon égard.

Sa Grandeur suppose que je parle à un père de famille, et que je lui dis qu'avec une soixantaine de louis et deux ans de travail, il peut se mettre à son aise dans nos prairies, et alors il me contredit et assure que j'exagère. Mgr. de Chicago se serait exempté ce trouble si ses nombreuses occupations lui eussent permis de lire ma lettre avec plus d'attention. —Il se serait apperçu que je ne parlais qu'à un *jeune homme*. Or, par *jeune homme* j'entends un homme à la fleur de l'âge et qui n'a ni femme ni enfant (1). Et Monseigneur, j'en suis certain, partage ma pensée à ce sujet, et peut affirmer comme moi qu'un jeune homme qui arrive avec près de £60, dans les prairies de Bourbonnais, peut s'acquérir, après deux ans de travail, une belle propriété et se mettre aussi bien que nos bons habitants du Canada.

A propos de cette lettre de Mgr. de Chicago j'aime à croire que je me trompais lorsque écrivais en Canada, que cette lettre n'était pas telle qu'elle avait été écrite : et en demande volontiers pardon à qui de droit. Mais mon Evêque donnait à entendre dans cette lettre que j'étais mal vu à Bourbonnais, et que les Canadiens de cette localité étaient mécontents de ce que j'avais écrit à leur sujet—or, tout cela était si inexact et si contraire à des faits publics et incontestables que je ne pouvais croire que des choses si étranges fussent tombées de la plume de mon Evêque contre moi.—Les habitants de Bourbonnais venaient de me donner 300 piastres pour me marquer l'estime et le respect qu'ils avaient pour moi ; —comment après cela croire que mon Evêque allait publier que ce même peuple était mécontent ?.... Mais j'ai su, depuis, par quelles lâches intrigues on était venu à bout de tromper mon St. Evêque à mon sujet (2).— Et je n'ai plus qu'à bénir Dieu d'avoir été traité si injustement.

Mais venons à la quatrième preuve qu'on publie pour montrer que je suis un *exagérateur* dans le bien que je dis de Bourbonnais et de ses environs.—Ici, c'est plus sérieux, voici qu'on apporte un *serment* ! Eh bien, Monsieur, ce déplorable serment, je viens de le lire et de le relire.—J'ai peine à en croire mes yeux— Ce serment n'est qu'un tissu de faussetés les plus évidentes. Lessard qui a fait ce serment, est remonté aux Illinois, l'automne passé, armes et bagage—Il est dans une de mes missions, où il a pris 200 beaux arpents de terre qu'il est après cultiver et bâtir. Voici ce que j'ai à vous dire de ce serment. De trois choses l'une, ou le juge à paix qui a pris ce serment n'a pas écrit ce que Lessard a déposé—ou bien, Lessard n'était pas mentis-compos, lorsqu'il fait ce serment, ou il s'est parjuré ! ! !

Il dit que plusieurs Canadiens sont morts des morsures de serpents à sonnettes—c'est faux: *pas un seul Canadien* n'est mort des morsures de ces reptiles, qui sont à-peu-près disparus. Trois personnes en ont été mordues depuis 10 ans, mais elles en ont guéri. Il dit qu'il y a une taxe sur les vîtres et les chassis.—C'est absolument faux; jamais on n'a entendu parler d'une pareille taxe dans ce pays—Et le représentant qui oserait la proposer, serait bien certain l'être lynché à son retour (3). Il dit que le missionnaire, qu'il appelle M. Turgeon, ne venait qu'une couple de fois par mois.—C'est un mensonge, non seulement pour aujourd'hui, mais encore pour le temps mentionné dans cet inconcevable serment ; car alors, M. Courjault résidait à Bourbonnais et y disait la messe *tous les jours*, et dans une chapelle qui n'était qu'à quatre arpents de la demeure de Lessard ! ! ! !

Mais je m'arrête..... cette lettre est déjà trop longue.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur
C. CHINIQUY, Ptre.

(1) Nous craignons que M. Chiniquy ne se méprenne, car c'est aussi d'un *jeune homme* que parle Mgr. de Chicago, et non d'un *père de famille*. (*Mélanges* du 12 déc. 1851.)(Réd.)

(2) La première nouvelle *d'intrigues* nous vient de M. Chiniquy, et nos lecteurs n'en savent pas plus que nous. Nous ne concevons pas cependant que des intrigues au préjudice de M. Chiniquy puissent avoir été tramées en Canada ; si cela est, toutefois, qu'il parle au moins clairement, s'il ne préfère demander raison à ceux dont il peut avoir à se plaindre. Une allusion aussi vague n'est propre qu'à donner cours à d'injustes soupçons, et ce procédé va mal, ce nous semble, au caractère généreux de M. Chiniquy. (*Réd.*)

(3) Le déposant, Michel Lessard, est absent de ce débat, et il convient de le noter. Il aurait pu être inexact sur quelque point sans *se parjurer*. A l'égard des taxes aux Illinois, voici ce qu'en dit M. Lebel. (*Mélanges* de mardi):

" 2 1o. Les taxes de toutes les espèces sont beaucoup plus *nombreuses*, plus *fortes* et plus *onéreuses* aux Illinois qu'en Canada."

Du reste, les assertions de Lessard s'accordent avec les renseignements généraux de M. Clark. (*Mélanges* du 19 mars dernier et du 7 mai courant.)

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, VENDREDI, 14 MAI 1852.

PREMIÈRE PAGE :—Correspondance du révérend C. Chiniquy sur le Bourbonnais.

FEUILLETON :— LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES :—1793—1848.—Seconde partie 1848.—(Suite.)

Dimanche prochain, 16 mai, la bénédiction d'une cloche destinée au Bon Pasteur doit avoir lieu dans la chapelle de ce monastère. Mgr l'Evêque de Montréal présidera lui-même à la cérémonie à TROIS HEURES ET DEMIE à l'issue des vêpres de la Cathédrale. Il y aura sermon pour la circonstance.

Les citoyens de Montréal auront ainsi l'occasion de témoigner de leur bienveillance envers l'utile et si intéressante communauté des Sœurs de Charité de N. D. du Bon Pasteur.

D'après un avis dans nos colonnes d'annonces, la Société St.-Jean Baptiste doit assister à la cérémonie à laquelle exécutera l'orchestre de la Tempérance.

Itinéraire

DE LA VISITE PASTORALE DANS CE DIOCESE, POUR 1852.

St. Colomban. Mai.....31 Juin 1, 2.
St. Scholastique, Juin.....2, 3, 4, 5.
St. Augustin.....5, 6, 7, 8,
St. Benoit.....8, 9, 10, 11,
St. Placide.....11, 12, 13,
St. Hermas.....13, 14, 15,
St. André.....15, 16, 17,
Ste. Magdeleine de Rigaud.....17, 18, 19, 20,
Ste. Marthe, ...20, 21, 22,
St. Clet.....22, 23, 24,
St. Polycarpe.....24, 25, 26, 27, 28,
St. Zotique.....28, 29 30,
St. Ignace.....30 Juillet, 1, 2, 3,
St. Joseph de Soulanges.....3, 4, 5, 6.
St. Michel de Vaudreuil.....6, 7, 8, 9,
Lac des Deux Montagnes.....9, 10, 11.

Nouvelles de Rome.

" Parmi la foule de pèlerins qui remplissaient les basiliques de la ville éternelle pendant la semaine sainte, il y avait un nombre considérable de Français. La plupart témoignaient par une attitude pleine de respect et de recueillement de la vivacité de leur foi, et il y en avait dont la piété touchait les âmes les moins sensibles. Il y a à dire la même chose du chemin de la croix prêché au Colysée et de plusieurs autres circonstances et exercices de piété, accomplis ou suivis par des pèlerins et visiteurs français.

Les curieux, les touristes et les indifférents étaient bien moins nombreux que dans les années précédentes. La tenue de ces derniers était elle-même meilleure que par le passé. On sent qu'il a pénétré dans ces cœurs, encore indécis dans leur voie, un peu de l'esprit catholique. La vue des magnifiques fonctions de l'Eglise romaine, la bénédiction du Pape, l'influence chrétienne que l'on subit involontairement à Rome, développeront ce germe, le féconderont et lui feront porter des fruits de conversion et de salut.

Sans doute le nombre est encore grand de ceux qui vont à Rome avec des dispositions peu rassurantes, et qui en reviennent sans avoir retiré un grand fruit de leur pélérinage. Mais ce nombre diminue d'une manière sensible, et il en est peu qui n'y puisent un peu de piété, un peu de foi, ou tout au moins un peu de respect pour les croyances catholiques. Les esprits les plus légers, les cœurs les plus froids ne savent pas toujours se garder contre les impressions de la grâce et contre les beautés de ces puissantes manifestations du culte chrétien.

Deux jeunes Français avaient suivi toutes les cérémonies de la dernière semaine sainte sans en être touchés ; bien plus, avec cette outrecuidance qui est encore le propre de la nation, mais qui s'efface heureusement, ils avaient jugé dans toutes les préventions de l'ignorance la plus profonde et de la légèreté la plus ridicule ces belles et sublimes cérémonies. Ils étaient sur la galerie de la colonnade du Vatican, le jour de Pâques, à midi, attendant la bénédiction *urbi et orbi*, dont ils se préparaient à rire comme du reste. La place était couverte de cent mille fidèles, venus de tous les coins du monde. Au milieu, les régiments français formaient un immense carré tout reluisant d'armes ; les drapeaux s'agitaient dans les airs ; un bruit sourd montait de cette immense multitude. Au balcon de la basilique apparaissaient peu à peu les prélats, les cardinaux. Le Pape allait paraître. Nos deux jeunes étourdis riaient et comparaient cette foule aux foules qu'ils avaient vues à Paris, cette pompe aux pompes des fêtes nationales auxquelles ils avaient assisté si souvent. Cependant la croix pontificale se fait apercevoir, et le Pape arrive jusqu'au bord du balcon dans toute la majesté qui entoure le Vicaire de Jésus-Christ. Les tambours battent aux champs, les soldats se prosternent et l'on entend retentir sur le pavé de la place leurs trois mille fusils. Les cent mille têtes se découvrent, tous les genoux fléchissent ; un silence solennel se fait. Nos deux jeunes Parisiens ne rient plus. Le Vicaire de Jésus-Christ, élevant les mains vers le ciel et les abaissant vers cette multitude, sera tout l'univers sur son cœur, et fit descendre sur la ville et sur tout le monde sa bénédiction apostolique. Quelqu'un, qui avait suivi toute la conversation et tous les mouvements de nos deux jeunes indifférents, vit alors l'un deux se tourner vers son camarade et lui dire : "Pour tout le reste, ce n'est rien; mais ceci, c'est bien beau !"—"C'est vrai," répondit l'autre jeune homme. Ils ne riaient plus, et il y avait dans leurs yeux un commencement de larmes.

La coupole de Saint-Pierre a été illuminée le soir de Pâques, et le feu d'artifice a été tiré le lundi, selon l'usage. Ce spectacle avait attiré une foule immense sur la place de Saint-Pierre et sur celle du Peuple. L'illumination a produit l'effet qu'elle produit toujours sur ceux qui la voient pour la première fois, et même sur ceux qui la revoient ; car c'est là une de ces grandes et belles choses qui ont le rare privilège d'être toujours nouvelles et de causer une joie et une surprise qui ne s'épuisent jamais. Le changement de feux a parfaitement réussi.

Il vient d'être publié un mandement de Mgr l'Archevêque de Québec à l'occasion du Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Pie IX, selon des lettres Apostoliques du 21 novembre 1851. Ce Jubilé doit durer trois mois, du 30 mai courant au 29 août, dans le diocèse de Québec. Nous publierons mardi en le reproduisant du *Journal de Québec*, ce mandement, très remarquable par l'importance de plusieurs matières d'ordre social et religieux qui y sont indiquées.

La mission de M. Faribault à Paris a été des plus fructueuses. Outre la permission de compulser librement dans les archives du ministère de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre, et de celui de l'instruction publique et des cultes, pour y faire des recherches afin de compléter des collections historiques commencées, M. Faribault a obtenu du ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Fortoul, un nouvel exemplaire de la collection complète des documents inédits relatifs à l'histoire de France, et toutes les publications du comité historique des arts et monuments.

M. Faribault écrit de Paris à M. W. B. Lindsay greffier de l'assemblée législative, à la date du 22 avril :—

" Les acquisitions de Londres sont terminées, les livres encaissés et prêts à mettre à bord. Presque tous les achats sont faits à Paris, et il y a trois jours, 15 caisses sont parties pour le Hâvre d'où elles seront expédiées en droite ligne pour Québec.

" Je resterai à Paris jusqu'à ce que j'aie pu recevoir toutes les donations qui m'ont été annoncées par les divers ministères (départements), ce qui fera, je l'espère, suivant toutes les apparences, une nombreuse, riche, précieuse et utile collection pour notre bibliothèque.

"Je vous envoie deux documents. J'en ai encore quelques autres que je n'ai pas eu le temps de copier, mais qui sont tous également flatteurs tant pour les donateurs que pour les donataires.

" Ma prochaine vous annoncera probablement mon départ d'ici."

On nous écrit de St.-Rémi, à la date du 12 mai, que cinq jeunes Canadiens se noyèrent à la fin d'avril aux Chantiers (on ne dit pas ceux de l'Ottawa ni ceux de la Gatineau). Ils se nomment : P. Terrien, J. Bte. Martin, V. Cardinal, Ed. Houle et Maxime Bisaillon.

---

en voyant le vieux soldat boutonner sa redingotte et prendre son chapeau.

—Oui, Madeleine, dit celui-ci en lui tendant les mains, et prie Dieu que je réussisse dans ce que je vais tenter. Le jour où les hommes impitoyables étaient ici et qu'ils saisissaient pour le faire vendre, notre pauvre mobilier, au moment de partir, te rappeller-tu ce que l'huissier m'a dit en me remettant mes papiers ?

—Non, mon père.

—" Si jamais vous êtes dans la même position, venez me trouver, je connais un brave homme qui n'est pas dur pour les pauvres gens." Vois-tu, maintenant que j'y pense, je me souvient de ces paroles comme si elles venaient de m'être dites à l'instant même. Ses papiers sont dans l'armoire, donne les moi vite pour que je prenne l'adresse de cet huissier. Donne, donne vite, ma fille, je ne sais pourquoi tout mon courage vient de se relever. J'ai bon espoir.

La jeune fille avait cherché la liasse de papiers :

—C'est maître Riffard, place du Caire, No. 5.

—Adieu, Madeleine, dit Dominique en embrassant sa fille sur le front. Ah ! attache à ma boutonnière ma croix d'honneur ; il verra, cet homme, que je suis un vieux soldat ; et puis, la croix de mon empereur, il faut qu'elle soit là, avec moi, s'il m'arrive quelque chose d'heureux.

Pendant que la jeune fille attachait la croix à la boutonnière de Dominique, celui-ci continuait de parler :

—Vois-tu, je lui dirai franchement ma position ; si c'est un brave homme, comme on le prétend, il la comprendra. Je lui demanderai cinq cents francs, pour lesquels je donnerai en payement une année de ma croix. D'ici là, peut-être aurons-nous pu tirer quelque chose de cette maudite affaire là bas et payer ainsi le surplus. Avec ces cinq cents francs, je rembourse M. Arthur et je donne au propriétaire les trois termes qui lui sont dûs. N'est-ce pas, Madeleine ?

—Oh ! oui, mon père, répondit la jeune fille, dont les joues s'étaient aussi colorées à cette espérance bien fugitive encore cependant ; c'est une bonne idée que le ciel vous a inspirée.

—Adieu, ne t'inquiète pas si je reste un peu longtemps ; c'est loin d'ici la place du Caire, et je ne marche pas vite.

—Dieu vous accompagne, dit Madeleine en s'appuyant sur le seuil de la porte et en regardant son père descendre l'escalier le plus vite qu'il lui était possible.

Elle écouta longtemps à la même place, en écoutant ses pensées qui parlaient tout bas en elle.

—Pauvre père! murmura-t-elle entre ses lèvres, pourvu qu'il réussisse ! Ce dernier coup l'écraserait. Il faut croire qu'il y a de braves gens sur la terre.

—Elle était tellement enveloppée dans ses méditations de doute et d'espérance à la fois, qu'elle n'entendit pas la porte s'ouvrir à l'étage inférieur.

C'était Arthur de Savernay qui sortait.

Arthur avait aperçu Madeleine.

—Bonjour, mademoiselle Madeleine, lui dit-il.

La jeune fille releva la tête subitement et devint toute rouge. Croyait-elle que le jeune homme pût lire sur son visage les pensées qui la tourmentaient et ne devinât la misère de leur position ?

—Bonjour, M. Arthur, dit-elle, vous êtes tout à fait rétabli ?

—Grâce à vos bons soins, ma petite Madeleine, car vous avez été pour le pauvre blessé une sœur de charité douce et précieuse.

—Souffrez vous encore de votre bras ?

—A peine.

—Il faut être raisonnable, Monsieur Arthur, et ne pas trop vous fatiguer.

—C'est bien, mon petit médecin, dit le jeune homme en montant quelques marches pour tendre la main à Madeleine ; on se conformera à votre ordonnance.

Alors seulement, il aperçut les yeux rouges de la jeune fille, et ce cercle bleuâtre et plombé que les larmes tracent au-dessous des paupières.

—Vous avez pleuré, Madeleine, dit-il en retenant la main de la pauvre enfant dans la sienne, vous avez donc du chagrin ?

—Non, monsieur Arthur.

—Vous si bonne et qui souffrez tant de la douleur des autres.

—Vous vous trompez, je vous assure.

—C'est vrai, je n'ai pas le droit de vous interroger. Est-ce que Dominique ?....

—Oh! non, mon père se porte très bien ; il vient de sortir.

—Alors pourquoi pleurez-vous ?

—Parce qu'il n'y a pas que les oiseaux qui chantent toujours, dit Madeleine en essayant de sourire.

Il y eut entre les deux jeunes gens un moment de silence.

Arthur regardait Madeleine ; celle-ci, les yeux baissés, la poitrine soulevée par les cruelles émotions qui serraient son cœur, avait un aspect de tristesse ou de souffrance résignée qui faisait mal.

—Madeleine, dit le jeune Savernay, la main que je vous tends est plus que celle d'un ami, c'est celle d'un frère bien dévoué, ne l'oubliez pas... Vous me le promettez ?...

Madeleine secoua tristement la tête :

—Merci, monsieur Arthur, repondit-elle à demi voix ; c'est bien bon de votre part ce que vous dites là ; je vais me remettre au travail.

Et, faisant au jeune étudiant un signe de tête, elle rentra dans la mansarde dont Arthur entendit refermer la porte.

—Pauvre enfant, dit celui-ci en descendant l'escalier, elle se tue à travailler jour et nuit pour nourrir son vieux père. Combien il y a de nobles et touchantes actions que l'on ignore!

Dix minutes après, sa pensée était bien loin de Madeleine, car la voiture qui le transportait venait de s'arrêter devant la porte de la princesse Pallianci.

La princesse Pallianci, c'était pour Arthur l'espérance, et presque la vie.

Heureux les cœurs qui conservent longtemps cette foi, et que les écueils de la vie contre lesquels elle se mutile, ne parviennent pas à abattre entièrement !

Dominique marchait dans la rue la tête haute, le visage souriant. L'espérance endormait sa misère et sa désolation.

—Il n'est pas possible, se disait-il, que cet homme refuse l'arrangement que je veux lui proposer ; il n'aura rien à risquer, car je lui donnerai au besoin une délégation sur la pension de ma croix d'honneur pour la somme entière et les intérêts.

Helas ! le pauvre homme aurait bien fait de raisonner ainsi en toute autre circonstance. Qu'il était loin dans sa pensée loyale et honnête de supposer le piège terrible tendu sous chacun de ses pas ; qu'il était loin de savoir que ces paroles dont sont souvenir aujourd'hui faisait une dernière planche de salut, n'étaient qu'un leurre pour l'entraîner malgré lui vers un but occulte et fatal, et le livrer sans défiance, sans force, à ceux qui l'avaient marqué du doigt pour le plus épouvantable forfait ; car ces hommes qui déguisent leurs bas instincts, leur lâche ambition, sous le nom de patriotisme, infatigables empoisonneurs de l'esprit humain, veillent incessamment sur le seuil de toutes les misères et de tout désespoir, de toutes les déceptions, de toutes les colères insensées ; ils sont là ; prêts à prendre tous les masques, prêts à jouer tous les rôles, près à emprunter tous les langages ; serpents au venin mortel, ils se glissent sous tous les pavés des rues et maculent de leur bave immonde tout ce qu'ils approchent et tout ce qu'ils touchent.—(A continuer.)